

STATIONNEMENT GRATUIT

Pour partager l'espace public, fluidifier la circulation et harmoniser le stationnement, garez vous sur les 11 parkings gratuits à proximité du quartier historique.

Ces parkings sont mis à votre disposition et comprennent de nombreuses places pour personnes à mobilité réduite (PMR). Facilement accessibles, ces parkings vous permettent de rejoindre le cœur de ville en moins de **5 min à pied**.

STATIONNEMENT PAYANT

En centre-ville, la durée maximale de stationnement est fixée à **1h30** (avec la première demi-heure gratuite).

Il n'est possible que sur des places matérialisées. À noter que le centre-ville compte **20 places PMR**.

DURÉE	COÛT
30 min	0 €
1h00 <i>dont 30 min gratuites</i>	0,50 €
1h30 <i>dont 30 min gratuites</i>	1 €

Le stationnement est **gratuit** :
de 12h à 14h et de 18h à 9h
et les dimanches et jours fériés.

Un abonnement de 35€/an est disponible pour les professionnels de santé et organismes de soins à domicile (ADMR, ADAPAH, SIAD, etc.).

Pour plus d'informations : 03 25 87 77 77.

PAYER SON STATIONNEMENT

CARTE BANCAIRE / ESPÈCES / MOBILE

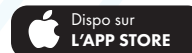
4 nouveaux horodateurs ont été installés pour plus de facilité.

Grâce à l'application gratuite **Flowbird**, il est maintenant possible de payer votre place de parking ou votre Forfait Post Stationnement (FPS) depuis votre smartphone ou votre ordinateur.

- ✓ Plus besoin de monnaie ou de carte bancaire
- ✓ Payez où que vous soyez ! Évitez les FPS
- ✓ Prolongation de la durée de votre ticket à distance



www.flowbird.fr



PAYER SON DÉPASSEMENT

En cas de stationnement non payé ou insuffisamment réglé, vous devez payer un Forfait Post Stationnement (FPS) dans un délai de **90 jours**.

À Langres, le FPS est fixé à **17€**.

Pour régler votre FPS, rendez-vous sur le site **stationnement.gouv** ou au guichet d'un centre des finances publiques.

Cette évolution a été réfléchiée avec un panel d'habitants des commissions citoyennes.



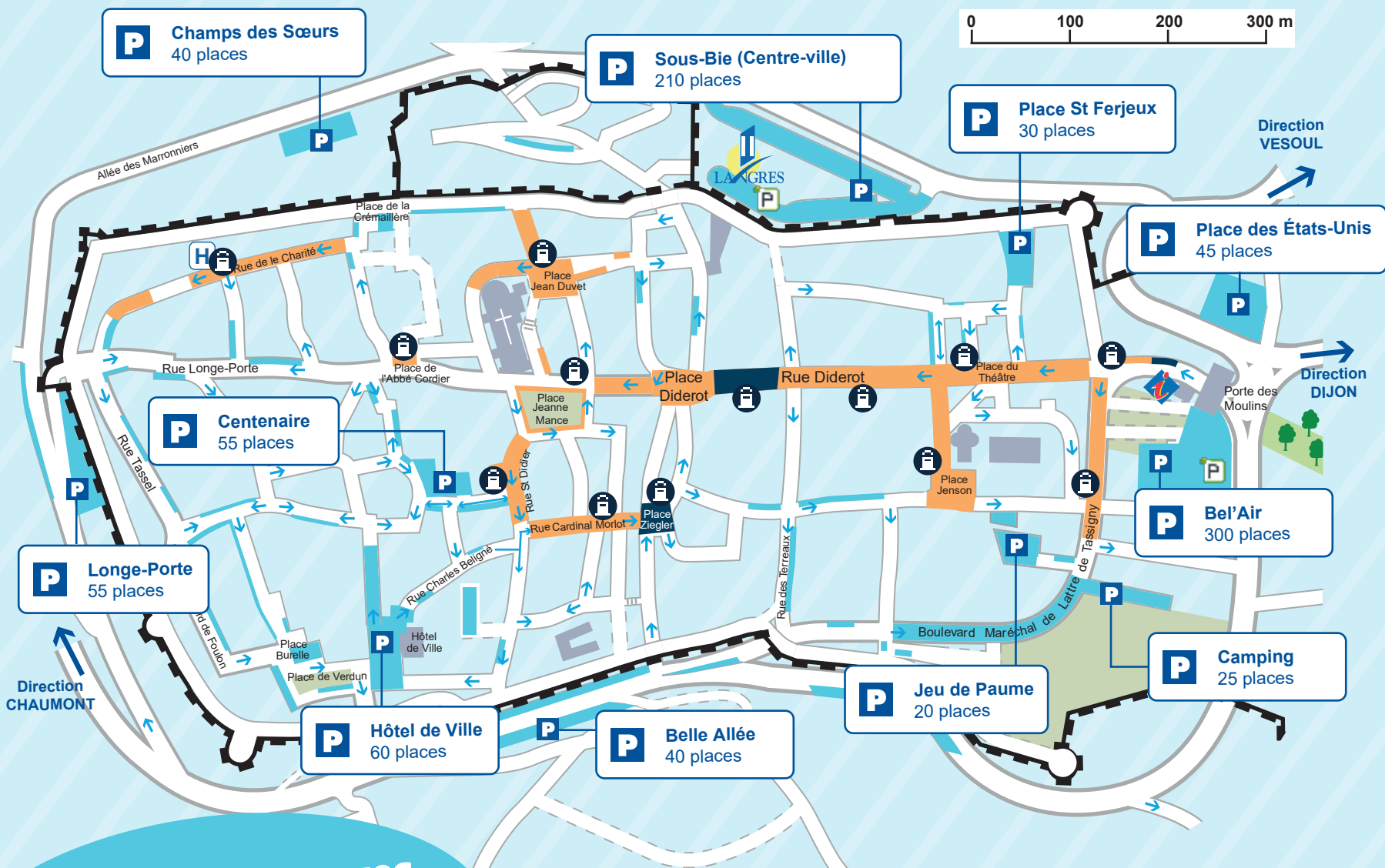
GUIDE DU STATIONNEMENT

CENTRE-VILLE DE LANGRES



POUR PLUS D'INFORMATIONS

VILLE DE LANGRES
Place de l'Hôtel de Ville
8h30-12h et 13h30-17h
03 25 87 77 77



**900 PLACES GRATUITES
À PROXIMITÉ DU
CENTRE HISTORIQUE !**

- Stationnement **GRATUIT** et sans limitation de durée
- Stationnement **PAYANT** 9h-12h et 14h-18h (hors dimanche et jours fériés)
- Stationnement **arrêt minute**
- Remparts** (limite de la zone de rencontre)
- Bornes de recharge** pour véhicule électrique
- Horodateurs - Bornes arrêt minute**